RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Identifier et rapporter les dépendances externes des plans de transition climat

Le guide pratique



CLÉS POUR AGIR

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Mathieu GARNERO (ADEME)

Rédacteurs : Romane DELEVOIE (ADEME) ; Aubin DRONSART (ADEME) ; Guillaume BONE (WWF) ; Antoine PUGLIESE (WWF).

Création graphique : © Wild&Slow

Brochure réf. 013362

ISBN : 979-10-297-2762-7

Dépôt légal : © ADEME Éditions, novembre 2026

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Sommaire

Glossaire 4

Liste des tableaux et des illustrations annexes 5

Introduction Pourquoi analyser ses dépendances climatiques ? 7

Comprendre les attentes des ESRS 8

Partie 01 Structurer une démarche d'identification des dépendances et hypothèses associées 10

1.1. Cartographier ses leviers de décarbonation et les actions clefs associées 10

1.2. Identifier les incertitudes existantes sur les leviers de décarbonation 10

1.3. Zoom sur les politiques publiques 13
Réaliser l'analyse de dépendances aux politiques publiques 13
Ressources utiles pour l'analyse des politiques publiques 13
Résultat attendu 14

Partie 02 Publier les dépendances et hypothèses clés de manière claire et exploitable 15

2.1. Choisir les informations clés à présenter 15

2.2. Présenter les informations de façon claire et exploitable 16

Annexes 19

Politiques publiques – tous secteurs 19
Politiques publiques – Agroalimentaire 20
Politiques publiques – Construction-BTP 21
Politiques publiques – Transports 21
Politiques publiques – Énergie 23
Politiques publiques – Industrie 24

Bibliographie 26

Glossaire

ACV	Analyse de Cycle de Vie
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Officiellement Agence de la transition écologique
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CCU	Captage et Utilisation du Carbone (en anglais : «*Carbon Capture and Utilization*»)
CCUS	Captage, Utilisation et Stockage du Carbone (en anglais : «*Carbon Capture, Utilization and Storage*»)
CEE	Certificats d'économies d'énergie
CEEAG	Lignes directrices concernant les aides d'État au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie (en anglais : «*Climate, Energy and Environmental Aid Guidelines*»)
CRE	Commission de régulation de l'énergie
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
DNSH	Principe de «ne pas nuire» (en anglais : «*Do no significant harm*»)
EnR	Énergies renouvelables
ESRS	Normes européennes de reporting de durabilité (en anglais : «*European Sustainability Reporting Standards*»)
FR	France
GES	Gaz à effet de serre
JRC	Joint Research Centre
LULUCF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (en anglais : «*Land Use, Land Use Change and Forestry*»)
MACF / CBAM	Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (en anglais : «*Carbon Border Adjustment Mechanism*»)
MRV	Mesure, Rapportage et Vérification (en anglais : «Measurement, Reporting, and Verification»)
NOME	Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité
PESTEL	Analyse des dimensions Politique, Économique, Sociale, Technologique, Environnementale et Légale
PPA	Contrat d'achat d'électricité (en anglais : «*Power Purchase Agreement*»)
SEQE - EU ETS	Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (en anglais : «*European Union Emissions Trading System*»)
SGPE	Secrétariat Général à la Planification Écologique
SNBC 3	Stratégie Nationale Bas-Carbone 3
UE	Union européenne
ZFE	Zone à Faibles Émissions

Liste des tableaux et des illustrations annexes

Tableau 1 : Récapitulatif des exigences ESRS 9
Tableau 2 : Catégorisation des dépendances externes 11
Tableau 3 : Format simplifié à destination des entreprises (synthétise des informations listées des dépendances externes) 17
Tableau 4 : Exemple de format simplifié à destination des entreprises 18

Tableau annexe 1 : Tableau réglementaire des politiques publiques (tous secteurs) 19
Tableau annexe 2 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Agroalimentaire) 20
Tableau annexe 3 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Construction-BTP) 21
Tableau annexe 4 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Transports) 22
Tableau annexe 5 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Énergie) 24
Tableau annexe 6 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Industrie) 25

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce guide pratique présente les méthodes d'identification des dépendances externes des plans de transition et propose une méthode de restitution conforme au cadre réglementaire européen de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Il s'appuie également sur les cadres européens, les travaux et les outils d'analyse des dépendances externes existants comme ceux produits par le Joint Research Centre, ainsi que sur l'expertise de l'ADEME et du WWF.

Ce guide accompagne un rapport, publié par l'ADEME en collaboration avec WWF, et dresse un état des lieux des dépendances externes des plans de transition d'entreprises de cinq secteurs d'activité (bâtiment, transport, industrie, agroalimentaire et énergie), à partir de leur articulation avec des politiques publiques et des informations rendues publiques par les entreprises.

WWF x ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INTRODUCTION

Pourquoi analyser ses dépendances climatiques ?

La mise en œuvre des objectifs du plan de transition d'une entreprise ne repose pas uniquement sur des éléments qu'elle contrôle directement. Pour certains leviers de décarbonation, des dépendances à des facteurs externes peuvent être identifiées.

C'est le cas, par exemple, de dépendances liées aux politiques publiques, à la disponibilité de technologies, d'infrastructures ou de ressources, ou encore à des comportements ou évolutions de marchés.

Au sein de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), les **normes européennes de reporting de durabilité**, ou ESRS (**European Sustainability Reporting Standards**), requièrent désormais la publication d'informations sur les principales dépendances et hypothèses («key assumptions and dependencies») sur lesquelles repose le plan de transition climatique.

Au-delà de la conformité, cette analyse permet d'évaluer la robustesse et la crédibilité du plan de transition.

Ce guide propose une démarche en deux étapes :

- **Partie 1 :** identifier pour une entreprise les dépendances externes qui conditionnent la mise en œuvre du plan ;
- **Partie 2 :** rapporter les dépendances et hypothèses clés de manière claire et exploitable par les parties prenantes.

En complément du rapport d'analyse consacré au reporting des dépendances externes dans les plans de transition des entreprises, couvrant cinq secteurs d'activité (bâtiment, transport, industrie, agroalimentaire et énergie), **le présent guide constitue un document associé, synthétisant les éléments clés à publier, notamment au regard de la réglementation**.

Afin d'assister les entreprises dans leurs processus d'analyse et de publication des dépendances externes, notamment liées aux politiques publiques (en lien avec l'objet du rapport associé à ce guide pratique), deux outils spécifiques sont également proposés :

- Un tableur Excel permettant de structurer les publications des dépendances externes du plan de transition ;
- Une liste de tableaux de politiques publiques pour 5 secteurs clés de l'économie permettant une première identification de cadres réglementaires pouvant avoir une pertinence pour l'analyse des dépendances.

Des outils complémentaires utiles au processus d'analyse sont également fournis dans la partie 1 du présent guide.

Comprendre les attentes des ESRS

Les normes ESRS simplifiées adoptées le 3 juillet 2026 renforcent la nécessité de documenter non seulement les leviers de décarbonation envisagés par l'entreprise, mais également les facteurs externes qui peuvent influencer leur mise en œuvre et leur réussite.

Ils introduisent ainsi plus explicitement la notion de dépendances externes (*key assumptions and dependencies*), en invitant les entreprises à identifier les facteurs sur lesquels repose leur trajectoire, qu'il s'agisse de la disponibilité de certaines technologies, des ressources humaines, des évolutions réglementaires ou encore des capacités de transformation de leur chaîne de valeur. Cette approche vise à mieux apprécier la robustesse des plans de transition en tenant compte des contraintes et incertitudes pouvant conditionner leur exécution.

Les ESRS introduisent des exigences de publication qui conduisent les entreprises à :

- identifier les dépendances et hypothèses sur lesquelles repose le plan ;
- décrire les éventuelles contraintes liées aux ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;
- expliciter les hypothèses structurantes retenues ;
- intégrer la prise en compte des localisations des activités et des dépendances dans la chaîne de valeur dans l'analyse des risques de transition.

Le tableau suivant récapitule ces exigences des ESRS :

EXIGENCES ESRS	CODE ESRS	DESCRIPTION (EN ANGLAIS)
Le plan de transition doit contenir (entre autres) : – des leviers de décarbonation ; – les actions clés de décarbonation ; – des informations sur l'alignement entre plan et modèle commercial.	E 1-1 11 a)	The information about the transition plan for climate change mitigation shall include: (a) a description of its key features. This includes GHG emission reduction targets, the decarbonisation levers, key actions, investments and funding needed to support the implementation of the plan, the approval of the plan by the administrative, management and supervisory bodies, and how the plan is embedded in and aligned with the undertaking's overall business strategy. It shall also include information on how the undertaking's strategy and business model are or will be compatible, pursuant to the implementation of the plan, with the limiting of global warming to 1.5°C in line with the Paris Agreement and with the EU's objective of achieving climate neutrality by 2050;
L'entreprise doit publier des informations sur les hypothèses et dépendances clés.	E 1-1 11 c)	The information about the transition plan for climate change mitigation shall include: c) information about key assumptions used and dependencies on which the plan relies.
Les dépendances et hypothèses portent sur : – les ressources financières et non-financières ; – la technologie ; – les compétences ; – la chaîne de valeur ; – les politiques publiques.	AR 3 for para. 11(c)	(New) Information on dependencies relate to, for instance, deployment of certain technologies, workforce availability or ability to implement changes in the value chain. If applicable, the undertaking shall include information in line with ESRS 2 GDR-A regarding dependencies of future financial resources and other resources and how these may constrain the actions of the transition plan for climate change mitigation. Information on assumptions related to, e.g., expectations about regulatory requirements or the ability of an entity to implement planned changes within its value chain.
L'entreprise doit mener une analyse des risques climat où elle intègre : – les risques physiques et de transition ; – une évaluation de l'exposition de ses actifs et activités à ces risques en intégrant leur localisation et importance dans la chaîne de valeur.	AR 6 for para. 15	(AR 11 and AR 12 amended) In conducting its climate-related risk analysis, the undertaking shall: (a) identify climate-related hazards (for climate-related physical risks) or transition events (for climate-related transition risks) over the short, medium and long term and screen its assets and business activities to assess whether they are exposed to such risks; and (b) assess the extent to which its assets and business activities are exposed and are sensitive to the identified climate-related hazards or transition events, taking into consideration the likelihood, magnitude and duration of them, as well as the locations of its assets and business dependencies in its value-chain (for climate-related hazards).

Tableau 1 : Récapitulatif des exigences ESRS
Référence : Acte délégué du 3 juillet 2026 (Commission européenne, 2026)

PARTIE 01

Structurer une démarche d'identification des dépendances et hypothèses associées

OBJECTIF

L'analyse des dépendances contribue en pratique de manière itérative à la construction du plan de transition, en mettant ces dépendances en regard des leviers de décarbonation envisagés, de manière à faire éventuellement évoluer ceux-ci. Il est proposé ici de poser la démarche à partir d'une première version des leviers de décarbonation envisagés.

PROCESSUS

1.1. Cartographier ses leviers de décarbonation et les actions clefs associées

L'entreprise peut établir une première version de son plan de transition climat et projeter des leviers de décarbonation. Pour chaque levier, les entreprises doivent envisager les actions clefs à mettre en place, notamment au niveau des différentes activités de l'entreprise, des différentes géographies dans lesquelles elle opère, et des principales composantes de sa chaîne de valeur. Ces leviers et actions constituent un point de départ pour l'analyse des dépendances.

En particulier, l'entreprise doit recenser les éléments suivants pour conduire son analyse des dépendances externes :

Dans ses opérations directes :
- Les actifs les plus fortement émetteurs et/ou verrouillant une proportion d'émissions importante
- Les pays dans lesquels elle concentre une part significative de ses processus de production et de distribution
- Les produits qui contiennent la plus forte proportion d'émissions verrouillées

Dans sa chaîne de valeur :
- Les fournisseurs concentrant une proportion significative des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Les matières premières nécessaires à l'activité de l'entreprise et émettant une part importante de GES
- Les bassins d'approvisionnement dans lesquels les fournisseurs sourcent ces matières premières

1.2. Identifier les incertitudes existantes sur les leviers de décarbonation

À partir de chaque leviers et des actions concrètes que l'entreprise prévoit de mettre en œuvre, des dépendances sont identifiées. Le tableau suivant, inspiré du rapport du Joint Research Centre (JRC) sur les dépendances géographiques, propose une catégorisation des dépendances externes et des questions permettant de mener une première évaluation (Pickard Garcia et al., 2024).

CATÉGORIE	DÉPENDANCES EXTERNES ET EXEMPLES	QUESTIONS D'ANALYSE
1. Facteurs non-physiques	**1.1** Cadres stratégiques nationaux/régionaux *ex. : stratégie industrielle nationale, environnement géopolitique.*	*Le levier de décarbonation est-il soutenu par une stratégie nationale ou régionale ? L'environnement géopolitique actuel est-il favorable à la mise en œuvre de mon levier de décarbonation ?*
	1.2 Cadre des politiques publiques *ex. : politiques publiques liées à l'environnement et au climat.*	*Le levier de décarbonation est-il soutenu par des politiques publiques spécifiques ?*
	1.3 Économie et marché *ex. : disponibilité du capital, coûts des technologies, de l'énergie et des matières premières.*	*Dans quel environnement économique s'inscrit le levier de décarbonation ?*
	1.4 Acceptabilité grand public *ex. : « Non au projet ici » (NAPI).*	*Y a-t-il des enjeux autour de l'acceptabilité publique du levier de décarbonation ?*
	1.5 Comportement consommateurs et clients *ex. : évolution des modes de consommation et de la demande, disposition à payer des « premiums » verts.*	*Les consommateurs ou clients sont-ils prêts à modifier leur sélection de produit ou à payer un premium vert pour un produit ?*
2. Facteurs physiques	**2.1** Infrastructure et logistique *ex. : infrastructure de transport, distribution ou stockage, autres infrastructures liées à l'activité de l'entreprise.*	*Les prérequis en matière d'infrastructure et logistique sont-ils remplis pour la bonne implémentation du levier ?*
	2.2 Technologie *ex. : capacité en R&D/innovation, capacité d'optimisation, verrouillages technologiques.*	*La technologie nécessaire à l'implémentation du levier est-elle disponible à échelle ? La technologie que je compte implémenter risque-t-elle de verrouiller des émissions dans le temps long ?*
	2.3 Disponibilité des ressources *ex. : foncier, matières premières, autres intrants.*	*Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du levier sont-elles disponibles ? Existe-t-il un risque de compétition accrue sur ces ressources ?*
	2.4 Impacts environnementaux et services écosystémiques *ex. : sécheresses, inondations, services de pollinisation.*	*Quels sont les impacts climat ou nature pouvant impacter la mise en œuvre du levier de décarbonation ? Le levier dépend-il de la disponibilité d'un ou plusieurs services écosystémiques ?*
	2.5 Disponibilité ressources humaines *ex. : travailleurs qualifiés.*	*Y a-t-il un nombre de travailleurs aux qualifications nécessaires suffisant pour l'implémentation du levier de décarbonation ?*

Tableau 2 : Catégorisation des dépendances externes

L'analyse gagne également à examiner la cohérence des leviers de décarbonation avec les enjeux d'adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité et de disponibilité des ressources, notamment en eau. Il s'agit de veiller à ce que les solutions envisagées restent adaptées aux conditions climatiques futures et n'accentuent pas les pressions sur les écosystèmes. En ce sens, cette approche multidimensionnelle et systématique est alignée avec la réglementation européenne et son principe de « ne pas nuire » («*do no significant harm*», DNSH).

Une fois cette analyse réalisée au niveau des leviers de décarbonation, l'entreprise doit réitérer ce processus à l'échelle des actifs ou sites les plus émetteurs, des segments les plus émetteurs de la chaîne de valeur, et des bassins d'approvisionnement en matières premières en prenant en compte le contexte local spécifique à ces éléments. Cela appuie un meilleur niveau de granularité pour l'identification des dépendances externes, mettant en lumières les besoins stratégiques, et permettant de mettre à disposition de l'entreprise des solutions concrètes à mettre en œuvre pour réduire leurs dépendances ou s'assurer qu'elles n'entravent pas la bonne mise en œuvre du plan de transition.

Pour cela, l'entreprise doit d'abord se demander quel est le degré de dépendance à un contexte local donné.

Pour les dépendances auxquelles des enjeux géographiques précis sont associés, il convient d'identifier les spécificités locales pouvant affecter la mise en œuvre des leviers de décarbonation choisis par l'entreprise (Commission Européenne, 2025). Par exemple, les financements publics ou la disponibilité d'infrastructures d'énergies décarbonées peuvent fortement dépendre du contexte local, avec des réalités très différentes entre l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Asie du Sud-Est, possédant chacune des réseaux énergétiques à la composition variée et fournissant différents niveaux d'aide et ciblages des financements publics. À ce titre, le JRC développe actuellement un outil de cartographie des dépendances géographiques, qui sera proposé au public en 2027

Finalement, il convient de déterminer les hypothèses sous-jacentes à l'implémentation du plan de transition de l'entreprise. Ces hypothèses permettent de comprendre la façon dont l'entreprise se projette face aux dépendances identifiées, et éventuellement de développer des mesures d'atténuation au cas où des risques d'implémentation seraient identifiés. Ainsi, l'entreprise peut utiliser son évaluation des dépendances pour mieux anticiper la mise en œuvre de son plan de transition.

1.3. Zoom sur les politiques publiques

Parmi les typologies de dépendances identifiées, les politiques publiques peuvent jouer un rôle particulièrement structurant pour l'implémentation du plan de transition. Elles constituent un facteur susceptible de modifier (favorablement ou défavorablement) les conditions de mise en œuvre et de crédibilité du plan de transition dans son ensemble.

Ce focus vise donc à aider les entreprises à identifier les politiques publiques les plus structurantes pour leur trajectoire de décarbonation, à comprendre les hypothèses qu'elles impliquent et à évaluer les conséquences potentielles de leur évolution. Cela peut notamment permettre aux entreprises d'identifier comment, le cas échéant, améliorer une politique publique envisagée, ou souligner l'importance de soutenir la mise en œuvre de telle ou telle politique publique (par exemple, soutien d'un prix du carbone minimal par le biais d'un mécanisme de quota carbone). Les politiques publiques peuvent influencer directement ou indirectement l'ensemble des conditions de réussite d'un plan de transition, notamment à travers :

- le développement d'infrastructures bas-carbone ;
- la disponibilité et le coût des technologies ;
- l'évolution des cadres réglementaires sectoriels ;
- les stratégies industrielles nationales ou régionales ;
- la fiscalité liée à certaines initiatives (subventions, bonus/malus, etc.) ;
- l'évolution des prix du carbone ou de différents types d'énergie ;
- de manière générale, tout mécanisme de façonnement de l'offre et de la demande : signaux économiques, réglementations produit et services, quotas, commande publique, subventions, ...

RÉALISER L'ANALYSE DE DÉPENDANCES AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Afin de mener leur analyse des dépendances en lien avec les politiques publiques, les entreprises peuvent appliquer la logique détaillée dans les précédentes sous-parties.

Pour chaque levier ou action clé de décarbonation, l'entreprise peut se poser les questions suivantes :

- *Quelles politiques publiques influencent la mise en œuvre de ce levier ?*
- *Cette influence est-elle favorable ou défavorable ?*
- *À quel niveau géographique cette dépendance existe-t-elle (européen, national, régional) ?*
- *À quel point l'aboutissement des hypothèses retenues en lien avec les politiques publiques est-il critique pour la réussite du plan de transition ?*

RESSOURCES UTILES POUR L'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Au niveau européen

- Les European Climate Law-Aligned Transition Pathways recensent les politiques publiques européennes pertinentes selon les secteurs d'activité et proposent des trajectoires d'évolution possibles pour différents leviers de décarbonation (Union européenne, 2025) ;
- Le travail réalisé par la Commission européenne sur les Sectoral Transition Pathways peut également procurer une base de données intéressante pour les politiques publiques et autres facteurs pertinents pour l'analyse des dépendances externes (Union européenne, 2025).

Au niveau national

- Les documents de la Stratégie Nationale Bas-Carbone 3 (SNBC 3) regroupent les orientations générales de la politique nationale française en ce qui concerne la transition vers une économie net-zéro, ainsi que les trajectoires sectorielles de réductions d'émissions (Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, 2026) ;
- Les plans de transition sectoriels développés par l'ADEME fournissent des informations équivalentes à leurs contreparties européennes (ADEME, 2025) ;
- Les tableaux de bord du Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE) fournissent des informations complémentaires en lien avec l'avancée de plusieurs objectifs de la transition écologique par secteur (SGPE, 2026).

Ces outils fournissent une première vision des orientations publiques susceptibles d'influencer les trajectoires de décarbonation. Ils doivent toutefois être complétés par une analyse plus ciblée des évolutions réglementaires, normatives ou sectorielles passées et prévues pouvant affecter directement les activités de l'entreprise et ses principaux leviers de décarbonation. En ce sens, le présent rapport propose, en annexe, un premier recensement des politiques publiques climatiques applicables aux différents secteurs analysés (agroalimentaire, construction-BTP, énergie, industrie, transports). Un tableau transverse est également fourni pour les textes de loi semblant être structurants pour l'ensemble des acteurs de l'économie.

L'objectif n'est pas uniquement d'identifier les politiques publiques applicables, mais également de comprendre dans quelle mesure le plan de transition repose sur certaines hypothèses externes : maintien de mécanismes de soutien, évolution et prévisibilité du prix du carbone, développement d'infrastructures clés, calendrier réglementaire ou encore priorités industrielles nationales.

Il convient, à cet égard, de distinguer les dispositifs en vigueur des orientations annoncées et des évolutions anticipées par l'entreprise. L'existence d'un objectif public ou d'un dispositif de soutien ne garantit pas, à elle seule, la disponibilité d'une infrastructure à l'échéance envisagée ou l'obtention d'un financement. Les hypothèses retenues doivent donc expliciter les incertitudes de calendrier et les conditions d'accès aux dispositifs concernés.

Cette analyse permet à l'entreprise de transformer une information réglementaire ou sectorielle en hypothèses opérationnelles directement mobilisables dans son plan de transition. Elle permet également de comprendre les potentiels risques et opportunités liés à l'évolution des politiques publiques, et de planifier des mesures d'atténuation des risques le cas échéant.

RÉSULTAT ATTENDU

À l'issue de cette étape, l'entreprise doit être en mesure :

- d'identifier les politiques publiques les plus structurantes pour son plan de transition ;
- d'évaluer leur niveau d'influence ;
- de documenter les hypothèses retenues ;
- d'anticiper les conséquences d'évolutions réglementaires ou politiques potentielles.

PARTIE 02

Publier les dépendances et hypothèses clés de manière claire et exploitable

OBJECTIF

L'objectif est de rendre transparentes les principales dépendances sur lesquelles repose le plan de transition climatique, conformément aux exigences des ESRS.

PROCESSUS

2.1. Choisir les informations clés à présenter

La publication peut suivre une logique simple : partir des grandes catégories de dépendances, identifier les leviers de décarbonation concernés, puis expliciter les hypothèses associées, les risques éventuels et les mesures prévues pour les atténuer. L'enjeu n'est pas de fournir un niveau de détail couvrant l'ensemble de toutes les étapes de la démarche réalisées, mais de fournir une synthèse exploitable des dépendances et hypothèses retenues en expliquant le caractère systématique de l'analyse, en priorisant les dépendances pour permettre aux utilisateurs d'information de bien comprendre les enjeux clefs pour la mise en œuvre du plan, et en fournissant des éléments d'atténuation des risques identifiés. Le guide permet de proposer une vision agrégée de ces dépendances. À partir des leviers de décarbonation des plans de transition, il est néanmoins possible de pousser l'analyse aux éléments spécifiques à chaque site d'activité ou à chaque géographie d'activité

Pour cela, l'entreprise peut fournir des éléments sur la méthodologie d'analyse des dépendances mise en œuvre en interne. Cela permet de vérifier qu'une telle analyse est bien réalisée et systématisée dans le cadre de son plan de transition.

Ensuite, l'entreprise doit présenter les informations permettant de comprendre les différentes dépendances, leurs liens avec les leviers de décarbonation, ainsi que les hypothèses retenues par l'entreprise en lien avec les dépendances identifiées et les éventuelles actions de maîtrise du risque prévues ou implémentées par l'entreprise.

Pour cela, ce guide propose une approche par grandes catégories de dépendances classifiées selon le modèle d'analyse PESTEL[1], c'est-à-dire :

- Politique ;
- Économique ;
- Social ;
- Technologique ;
- Environnemental (au sens des dépendances liées à l'environnement naturel) ;
- Légal.

L'entreprise peut revoir et classifier les dépendances identifiées dans la Partie 1 au sein de ces catégories, permettant ainsi de vérifier si tous les domaines ont été couverts par l'analyse. Pour

1. *Le modèle PESTEL propose aux entreprises d'analyser leurenvironnement opérationnel à travers les dimensions suivantes : Politique, Économique, Sociale, Technologique, Environnementale et Légale (BPI France, 2026).*

chaque grande catégorie PESTEL, les dépendances associées sont listées, ainsi que les informations à associer à ces dépendances (Commission européenne, 2025). Ces informations sont les suivantes :

- la catégorie de la dépendance ;
- la nature de la dépendance ;
- les leviers concernés ;
- les hypothèses retenues en lien avec la dépendance ;
- le niveau de criticité et potentiels impacts des risques identifiés ;
- les zones géographiques concernées ;
- les mesures d'atténuation envisagées pour atténuer le risque en cas de risque d'implémentation identifié en lien avec la dépendance.

Par exemple, l'électrification des procédés peut dépendre de la disponibilité d'électricité décarbonée en Europe. L'entreprise peut alors formuler une hypothèse de développement des capacités électriques bas-carbone, identifier les risques associés (retards, hausse des coûts) et préciser les mesures prévues, telles qu'une diversification énergétique ou technologique ou un soutien appuyé et facilitant aux politiques publiques de mise en œuvre de l'électrification.

De manière générale, une publication claire doit présenter les informations par typologie de dépendance, relier systématiquement les dépendances aux leviers de transition concernés, rendre explicites les hypothèses retenues et intégrer la dimension géographique ainsi que le niveau d'exposition ou de criticité associé.

2.2. Présenter les informations de façon claire et exploitable

Ce guide pratique propose un format de publication sous forme de tableau, réutilisable par les entreprises pour la publication des dépendances externes et des informations associées. Le format de publication est largement inspiré et adapté des travaux du Joint Research Centre. Le tableau propose un format simplifié permettant aux entreprises de synthétiser l'ensemble des informations listées dans la section ci-dessus (section 2.1 : Choisir les informations clés à présenter). Il vise à procurer un format de publication directement applicable et opérationnel pour les entreprises.

L'objectif de ce tableau est double :

- **Assurer que les entreprises soient conformes aux exigences réglementaires listées par les ESRS** en lien avec les dépendances externes du plan de transition climatique ;
- **Fournir une vision synthétique et exploitable de ces mêmes informations.**

Il est utile de noter que lorsque les éléments proposés sont directement liés à des exigences réglementaires, une référence directe aux points de données pertinents au sein des ESRS est fournie (par exemple, [*ESRS E1-1§11c*]). Lorsque les éléments proposés ne sont pas, stricto sensu, des exigences réglementaires détaillées, mais des éléments qui fournissent néanmoins une information pertinente à l'utilisateur d'information en vue de remplir les objectifs globaux visés par le cadre réglementaire, cela est indiqué par le libellé [*information complémentaire*].

Le format de tableau proposé est présenté ci-dessous, et contient des exemples d'éléments pouvant être renseignés dans chaque case. Il est important de noter que pour la colonne « dépendances externes », une liste complète de toutes les dépendances existantes ne peut pas être fournie car les dépendances sont spécifiques aux leviers et contexte opérationnel de chaque entreprise. À ce titre, une liste d'exemples est fournie sans pour autant être exhaustive.

Afin de pouvoir répliquer ce format de publication, une illustration d'un outil Excel est fournie ici pour permettre aux entreprises de partir directement d'un outil exploitable pour réaliser et publier leurs analyses.

Format de publication sous forme de tableau.

	IDENTIFICATION				ANALYSE		GESTION
	1. CATÉGORISATION DES DÉPENDANCES	**2. DESCRIPTION DE LA DÉPENDANCE EXTERNE**	**3. LEVIERS CONCERNÉS**	**4. HYPOTHÈSES PRISES SUR LES DÉPENDANCES**	**5. CRITICITÉ ET IMPACTS POUR LE PLAN DE TRANSITION**	**6. DÉPENDANCE GÉOGRAPHIQUE CRITIQUE**	**7. MESURE D'ATTÉNUATION**
QUESTION ? *[RÉFÉRENCE ESRS]*	De quels facteurs globaux dépend la réussite du plan de transition ? *[E1-1 11 c)]* *[AR 3 for para.11(c)]*	Quelle est la nature spécifique de la dépendance identifiée ? *[E1-1 11 c)]* *[AR 3 for para.11(c)]*	Quel(s) levier(s) du plan de transition sont affectés par cette dépendance ? *[E1-1 11 a)]*	Quelle hypothèse sous-tend la réalisation de cette dépendance ? *[AR 3 for para.11(c)]*	Quel niveau de risque et quels impacts sur le plan de transition si le risque se matérialise ? *[AR 3 for para.11(c)]*	Dans quelle zone géographique cette dépendance est-elle critique ? *[Information complémentaire]*	Quelles mesures sont prévues pour réduire cette dépendance ? *[Information complémentaire]*
RÉPONSE ATTENDUE	– Description de la catégorie de dépendance.	– Description de la dépendance critique.	– Liste des leviers impactés.	– Formulation explicite de l'hypothèse.	– Description des impacts potentiels sur le plan de transition ; – Évaluation de la criticité des impacts (potentiel × niveau d'impact), selon une catégorisation faible, moyen, élevé.	– Pays, région ou zone concernée.	– Descriptions des actions de leurs échéances.
CRITÈRE ET EXEMPLE DE QUALIFICATION	– Politique ; – Économique ; – Social ; – Technologique ; – Environnement ; – Légal/ réglementaire.	– Disponibilité d'électricité décarbonée ; – Soutien public à l'hydrogène ; – Développement des infrastructures CCUS ; – Accès à la biomasse durable.	– Nombre de leviers concernés ; – Importance dans la trajectoire de décarbonation ; – Identification des zones géographiques concernées par l'implémentation des leviers concernés.	– Hypothèse documentée, quantifiée et cohérente avec des scénarios externes ; – Sources utilisées pour construire l'hypothèse (scénarios, articles, etc.) ; – Indicateurs de suivi.	– Importance du levier affecté ; – Part des émissions concernées ; – Impact financier ; – Impact calendrier ; – Impact compétitivité.	– Niveau de précision géographique.	– Existence d'un plan alternatif ; – Diversification ; – Contrats longue durée ; – Technologies alternatives.

Tableau 3 : Format simplifié à destination des entreprises (synthétise des informations listées des dépendances externes)

Exemple.

	IDENTIFICATION				ANALYSE		GESTION
	1. CATÉGORISATION DES DÉPENDANCES	2. DESCRIPTION DE LA DÉPENDANCE EXTERNE	3. LEVIERS CONCERNÉS	4. HYPOTHÈSES PRISES SUR LES DÉPENDANCES	5. CRITICITÉ ET IMPACTS POUR LE PLAN DE TRANSITION	6. DÉPENDANCE GÉOGRAPHIQUE CRITIQUE	7. MESURE D'ATTÉNUATION
EXEMPLE CONCRET	Environnement (Infrastructure énergétique).	Disponibilité d'une électricité bas-carbone et capacité suffisante du réseau pour accompagner l'augmentation de la consommation électrique des sites industriels.	Électrification des procédés de production ; remplacement des chaudières à gaz ; réduction des émissions scopes pour les activités en France.	Le mix électrique national demeure faiblement carboné et les capacités de raccordement sont disponibles selon le calendrier des projets.	Criticité élevée Un retard dans le renforcement du réseau ou une hausse de l'intensité carbone de l'électricité pourrait entraîner un décalage des investissements, une réduction moindre des émissions et un risque de non-atteinte des objectifs 2030.	France : sites industriels du Nord et de l'Est.	Signature de contrats d'achat d'électricité renouvelable (PPA), développement d'installations photovoltaïques sur site, dialogue avec le gestionnaire du réseau et diversification des sources d'approvisionnement énergétique.

Tableau 4 : Exemple de format simplifié à destination des entreprises

Annexes

Les tableaux ci-dessous ont pour objectif de présenter une sélection de cadres réglementaires, normatifs et de politiques publiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les trajectoires de transition des entreprises dans les cinq secteurs étudiés, ainsi que des cadres trans-sectoriels particulièrement structurants. Ils ne visent pas à fournir un recensement exhaustif de l'ensemble des réglementations et politiques publiques applicables.

Politiques publiques – tous secteurs

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)	FR	Cadre stratégique	Fixe les trajectoires d'émissions sectorielles au niveau français. Les entreprises doivent utiliser ces trajectoires pour calibrer leurs objectifs internes de réduction de GES et prioriser leurs investissements bas carbone.
European climate law-aligned pathways	UE	Cadre stratégique	Fixe les trajectoires d'émissions sectorielles au niveau européen. Les entreprises peuvent les intégrer comme référence pour leur planification stratégique et priorisation des technologies bas carbone.
SEQE – EU ETS / ETS2	UE	Cadre normatif	Encourage la décarbonation des installations industrielles les plus émettrices en Europe par la mise en œuvre d'un système de tarification du carbone et d'un marché d'échange de quotas. ETS 2 étend le système d'échange de quotas aux flottes de véhicules.
MACF / CBAM	UE	Fiscalité incitative	Fixe un prix du carbone pour les matières premières (acier/aluminium) importées en Europe ; incite les fournisseurs non-UE à se décarboner, favorise les achats intra-UE.
CEE	FR	Subvention, financement direct	Encourage la mise en œuvre de travaux d'efficacité énergétique par subvention indirecte de ces travaux.
Subventions et financements directs	UE/FR	Subvention, financement direct	Regroupe l'ensemble des subventions et financements directs des actions permettant la réduction des émissions de GES (France 2030, taux d'aide sur les investissements, crédit impôt recherche, etc.).

Tableau annexe 1 : Tableau réglementaire des politiques publiques (tous secteurs)

Politiques publiques – Agroalimentaire

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Politique Agricole Commune (PAC)	UE	Cadre normatif, fiscalité incitative, subventions, financements directs	Support financier structurant pour promouvoir une agriculture durable : diversification et amélioration de la résilience, réduction des intrants des polluants.
Stratégie Farm to Fork	UE	Cadre stratégique	Structure la stratégie Européenne pour une agriculture souveraine, responsable et de qualité.
Loi anti-déforestation	UE	Cadre normatif	Oblige les entreprises à prouver que les produits ou intrants vendus ou utilisés dans leurs procédés ne sont pas liés à la déforestation.
Règlement LULUCF	UE	Cadre stratégique	Fixe la stratégie de l'UE pour la qualité des sols et la fixation de carbone dans les sols (milieux agricole et forestier).
Packaging/Packaging Waste Regulation	UE	Cadre stratégique, cadre normatif	Fixe la stratégie de l'UE en matière de recyclabilité des emballages et de la gestion de leur fin de vie ; établit des objectifs de réduction, recyclabilité et réemploi.
EU Methane Strategy	UE	Cadre stratégique	Fixe la stratégie de l'UE en matière de réduction des émissions de méthane. Cette stratégie comporte un volet agriculture décliné dans d'autres textes de loi (par exemple la PAC).
Plan d'action climat du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	FR	Cadre stratégique	Objectifs de réduction des émissions, séquestration carbone, consommation durable, pratiques agricoles bas carbone…
Plan National d'Adaptation au changement climatique (PNACC-3)	FR	Cadre stratégique	Relève l'adaptation au climat ; implique les entreprises agroalimentaires dans la résilience face aux risques climatiques et l'intégration de l'adaptation dans les stratégies d'entreprise.
Loi Climat et Résilience	FR	Cadre stratégique, cadre normatif	Fixe les lois et objectifs pour la France en matière de transition écologique afin d'atteindre un taux de 55 % de réduction des émissions de GES entre 2021 et 2030.
Stratégie protéines végétales	FR	Cadre stratégique	Stratégie et financements directs pour renforcer la production de protéines végétales en France.
Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat	FR	Cadre stratégique	Stratégie et objectifs pour une alimentation durable en France.
Normes biodéchets et méthanisation	FR/UE	Cadre normatif	Obligation de tri à la source des biodéchets pour la production d'engrais ou injection dans les réseaux de méthanisation.

Tableau annexe 2 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Agroalimentaire)

Politiques publiques – Construction-BTP

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Réglementation Environnementale RE2020	FR	Cadre normatif	Impose des seuils carbone sur les bâtiments neufs (ACV, énergie, matériaux). Les plans de transition doivent intégrer des choix structurels sur les matériaux bas carbone, la conception bioclimatique et la sobriété énergétique.
Décret tertiaire	FR	Cadre normatif	Oblige à une réduction progressive des consommations énergétiques (-40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050). Les plans de transition doivent intégrer une trajectoire de rénovation, des investissements CAPEX et un pilotage énergétique structuré.
France 2030	FR	Cadre stratégique, subventions, financements directs	Financement de la rénovation performante, industrialisation bas carbone, innovation matériaux (béton bas carbone, bois, préfabrication). Les plans de transition peuvent accélérer la transformation des modèles constructifs et réduire le risque financier des investissements bas carbone.
MaPrimeRénov'	FR	Subventions, financements directs	Financement de l'État pour des travaux de rénovation énergétique dans les logements ; stimulation de la demande de travaux en rénovation énergétique.
Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments	UE	Cadre stratégique, cadre normatif	Objectifs d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments au sein de l'Union européenne (UE), dans le but d'avoir un parc de bâtiments à émissions nulles d'ici à 2050.

Tableau annexe 3 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Construction-BTP)

Politiques publiques – Transports

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)	FR	Cadre stratégique	Encourage la réduction de la dépendance à la voiture individuelle, favorise le report modal et les solutions de mobilité décarbonée. Les entreprises doivent intégrer dans leurs plans : mobilité durable pour salariés, investissements dans véhicules propres, logistique bas carbone.
Bonus / Malus écologique (Système CO_2)	FR	Fiscalité incitative	Influence directement le choix des véhicules dans les flottes d'entreprise. Les plans de transition doivent anticiper le renouvellement des véhicules vers des technologies faibles émissions pour optimiser coûts et conformité.

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Aides à l'achat et au leasing de véhicules propres	FR	Subventions, financements directs	Réduit le coût d'acquisition des véhicules propres. Les entreprises peuvent intégrer ces aides pour accélérer la conversion de leurs flottes et améliorer la rentabilité des investissements bas carbone.
Programme ADVENIR – Bornes de recharge	FR	Subventions, financements directs	Facilite le déploiement de la mobilité électrique. Les plans de transition doivent prévoir le raccordement de flottes électriques, la logistique de recharge et la planification énergétique interne.
Stratégie de Développement des Mobilités Propres (SDMP)	FR	Cadre stratégique	Définit des trajectoires de réduction des émissions pour le secteur. Les entreprises doivent aligner leur plan de transition sur les objectifs sectoriels : verdissement de la flotte, optimisation logistique, report modal, solutions innovantes.
Forfait mobilités durables (FMD)	FR	Subventions, financements directs	Incite au covoiturage, vélo et transports publics. Les plans de transition peuvent inclure la mobilité des salariés comme levier de réduction d'émissions, et intégrer le FMD dans la stratégie RH et mobilité.
Objectif 2035 sur les véhicules neufs	UE	Cadre normatif	Interdit la vente de véhicules thermiques à horizon 2035 en Union européenne. Maintenant c'est 90 % assorti de conditions contenues local etc.
Alternative Fuels Infrastructure Regulation	UE	Cadre stratégique, cadre normatif	Objectifs de déploiement des bornes de recharge et de l'hydrogène, influence planning produit, services et capex logistique.
Règlement batteries	UE	Cadre stratégique, cadre normatif	Mise en place d'une traçabilité de la chaîne de valeur batteries et de leur recyclage.
Automotive package	UE	Subvention et financements directs	Soutien batteries, acier bas carbone, aides conditionnées à la décarbonation.
Loi ZFE	FR	Cadre normatif	Restrictions circulation urbaines ; nécessité offres ZEV pour flottes, services de mobilité. Plus piloté au niveau de l'État mais des collectivités.

Tableau annexe 4 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Transports)

Politiques publiques – Énergie

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Electricity Market Design Reform	UE	Cadre stratégique, subventions, financements directs	Introduit de nouveaux mécanismes de financement des énergies renouvelables et électrification à long terme, facilitation de l'inclusion de nouvelles infrastructures énergétiques.
TEN-E regulation (Trans European Network reg)	UE	Cadre stratégique	Met en place un cadre de négociations et planification du développement de l'infrastructure énergétique en UE, notamment pour infrastructures renouvelables, dont les réseaux (smart grid).
Hydrogen and decarbonized gas package	UE	Cadre stratégique	Stratégie pour le développement de la production d'hydrogène et de gaz décarbonés en UE.
EU Methane Strategy	UE	Cadre stratégique	Fixe la stratégie de l'UE en matière de réduction des émissions de méthane. Cette stratégie comporte un volet énergie (MRV dans la production d'énergie notamment).
CEEAG (State aid framework)	UE	Cadre normatif, subventions, financements directs	Fixe les règles de financement/subvention pour les acteurs de l'énergie au sein des États Membres de l'UE.
EU strategy on offshore renewable energy	UE	Cadre stratégique	Stratégie UE pour le développement de l'énergie renouvelable offshore prévoyant une augmentation très importante de la capacité de production à horizon 2030-2040.
PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie)	FR	Cadre stratégique	Cadre de développement de l'énergie à horizon 10 ans en France (volets approvisionnement, sécurité, EnR, efficacité, etc.).
Loi énergie climat	FR	Cadre stratégique	Cadre stratégique et normatif pour la transition énergétique en France (développement ENR, hydrogène, sortie du charbon, etc.).
Loi Accélération des Énergies Renouvelables	FR	Cadre stratégique	Cadre stratégique pour faciliter le développement de nouvelles capacités ENR (notamment simplifications procédures, partage de la valeur etc.).
Dispositifs de soutien aux énergies décarbonées	FR	Subventions, financements directs	Dispositifs de soutien aux nouvelles capacités en renouvelables, capacités de stockage, etc. distribuées dans le cadre de la planification énergétique (ADEME, CRE…).
REPowerEU	UE	Cadre stratégique	Cadre stratégique pour la diversification des approvisionnements énergétiques et la montée en capacité en ENR de l'UE.

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Citizen Energy Package	UE	Cadre stratégique	Cadre stratégique pour l'accès citoyen à la production/accès à l'énergie/partage de la valeur/partage de la gouvernance.
Loi NOME	FR	Cadre normatif	Restructure le marché de l'électricité, facilitant l'uniformisation du marché UE l'accès au marché unique notamment pour fournisseurs alternatifs.
Loi Hulot	FR	Cadre normatif	Interdit l'exploration pour de nouveaux projets hydrocarbures en France (métropole et collectivités d'outre-mer).
Renewable Energy Directive	EU	Cadre stratégique	Objectif mis à jour pour le développement des capacités de production en énergies renouvelables en UE ; électrification des usages.

Tableau annexe 5 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Énergie)

Politiques publiques – Industrie

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Net Zero Industry Act	UE	Cadre stratégique, subventions, financements directs	Soutien batteries, acier bas carbone, aides conditionnées à la décarbonation. Priorisation des investissements industriels bas-carbone ; simplification des permis à destination des installations industrielles UE.
Critical Raw Materials Act	UE	Cadre stratégique	Objectifs d'extraction, raffinage et recyclage pour l'UE sur les métaux et minéraux critiques.
Industrial Emissions Directive	UE	Cadre normatif	Imposition de meilleures techniques disponibles (MTD) pour réduire les pollutions atmosphériques, émissions et consommation énergétique. Les entreprises doivent aligner leurs procédés et investissements pour rester conformes et réduire leur empreinte carbone.
Energy Efficiency Directive (EED) & Ecodesign	UE	Cadre normatif	Oblige l'optimisation énergétique des procédés et des équipements industriels. Les plans de transition doivent inclure audit énergétique, amélioration de l'efficacité, et remplacement ou adaptation de machines pour réduire consommation et émissions.
REACH & Circular Economy Action Plan	UE	Cadre stratégique, cadre normatif	Réduction de substances dangereuses, encouragement de la circularité et du recyclage. Les plans de transition doivent intégrer la substitution des matériaux et la réutilisation des déchets pour réduire empreinte carbone et matières premières.
Aides à la décarbonation de l'industrie	UE/FR	Subventions, financements directs	Financements publics (notamment distribués par l'ADEME) pour les projets d'efficacité énergétique, électrification, et chaleur à partir de biomasse.

POLITIQUES PUBLIQUES	NIVEAU	TYPE	DESCRIPTIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
Contrats carbone pour différence (CCfD)	UE	Subventions, financements directs	Outil d'application de la PPE - Engage l'Etat à verser un complément aux entreprises dans les cas où les technologies bas-carbone ne sont pas rentables lorsque cela est dû à des évolutions du prix du carbone menant à un investissement non rentable.
CCU/CCUS Roadmap	UE	Stratégie, objectifs	Feuille de route pour le développement du stockage (et/ou réutilisation) du carbone avec objectifs de déploiement.
Loi industrie verte	FR	Cadre stratégique	Cadre stratégique pour encourager la réindustrialisation française et le leadership de la France en matière d'industrie verte.

Tableau annexe 6 : Tableau réglementaire des politiques publiques (Industrie)

Bibliographie

- ADEME. (2025). Plans de transition sectoriels pour l'industrie lourde. ADEME. Récupéré sur https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/conseils/industrie/decarbonation/plans-transition-sectoriels

- BPI France. (2026). Étudier l'environnement du marché avec l'analyse PESTEL. Récupéré sur https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/letude-marche/outils-danalyse/etudier-lenvironnement-du-marche-lanalyse-pestel

- Commission européenne. (2025). Company transition plans for climate change mitigation: Identifying external factors to analyse geographical dependencies in energy-intensive industries. European Union. Publications Office of the European Union. doi:10.2760/9081235

- Commission européenne. (2026). Acte délégué de simplification des ESRS. Récupéré sur https://ec.europa.eu/finance/docs/level-2-measures/csrd-delegated-act-2026-5010_en.pdf

- Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. (2026). Stratégie nationale bas-carbone 3. Récupéré sur https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone/feuille-route-climatique-francaise

- SGPE. (2026). Baromètre de la planification écologique. Secrétariat Général à la Planification Écologique. Récupéré sur https://barometre.planification-ecologique.gouv.fr/chantiers?section=synthese

- Pickard Garcia, N., Gourdon, T., Seigneur, I., Martiny, A., Arranz Padilla, M., Beltran Miralles, M. and Guerreiro Miguel, M., Credible company transition plans for climate change mitigation: a geographical dependency assessment, European Commission, Seville, 2024, JRC139084. Récupéré sur https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC139084

- Rose, A., Shrimali, G. and Halttunen, K., 'A framework for assessing and managing dependencies in corporate transition plans', iScience, Vol. 28, Issue 7, 2025. https://doi.org/10.1016/j.isci.2025.112811

- Union européenne. (2025). EU Transition Pathways. Récupéré sur transition-pathways.europa: https://transition-pathways.europa.eu/

- Union européenne. (2025). European climate law-aligned transition pathways. Récupéré sur https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/e2f59537-bf8b-11f0-a612-01aa75ed71a1

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

Les collections
de l'ADEME

ILS L'ONT FAIT
L'ADEME catalyseur :
Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.

EXPERTISES
L'ADEME expert :
Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.

FAITS ET CHIFFRES
L'ADEME référent :
Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.

CLÉS POUR AGIR
L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.

HORIZONS
L'ADEME tournée vers l'avenir :
Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLÉS POUR AGIR

IDENTIFIER ET RAPPORTER LES DÉPENDANCES EXTERNES DES PLANS DE TRANSITION CLIMAT

Le guide pratique

Ce guide pratique présente les méthodes d'identification des dépendances externes des plans de transition et propose une méthode de restitution conforme au cadre réglementaire européen de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Ce guide s'appuie également sur les cadres européens, les travaux et les outils d'analyse des dépendances externes existants comme ceux produits par le Joint Research Centre, ainsi que sur l'expertise de l'ADEME et du WWF.

Ce guide accompagne un rapport, publié par l'ADEME en collaboration avec le WWF, et dresse un état des lieux des dépendances externes des plans de transition d'entreprises de cinq secteurs d'activité (bâtiment, transport, industrie, agroalimentaire et énergie), à partir de leur articulation avec des politiques publiques et des informations rendues publiques par les entreprises.

013362

9 791029 727627

www.ademe.fr